

# 5<sup>c</sup> Journal du Lot 5<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

|                                      |          |        |        |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
|                                      | 3 mois   | 6 mois | 1 an   |
| CAHORS ville.....                    | »        | »      | 8 fr.  |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr.    | 5 fr.  | 9 fr.  |
| Autres départements.....             | 3 fr. 50 | 6 fr.  | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La bataille de l'Aisne et la bataille du Nord

### LE TEMPS GÊNE LES OPÉRATIONS SUR TOUT LE FRONT. --- LUTTE VIOLENTE AU NORD DE SOISSONS

### LA BOHÈME S'AGITE. -- LE PAPE DEMANDE DES RÉPARATIONS AU KAISER

### VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

## LA GUERRE

### LA SITUATION

**Journée plus calme. — Le mauvais temps gêne les opérations. — La situation en Russie; une preuve éclatante de la confiance de nos alliés. — Un parallèle intéressant. — La peine du talion doit être complète. — La Turquie donne satisfaction à l'Italie. — L'inter-vention de la Roumanie.**

Journée calme; la situation se présente sans changement sensible de la Belgique en Alsace. Le mauvais temps neige et tempête gêne les opérations. Nous avons gagné un peu de terrain, notre artillerie a fait, comme toujours, de la bonne besogne, toutes les attaques ennemies ont été repoussées, mais, au total, la journée n'offre qu'un intérêt relatif. Nous restons dans la période d'attente ! Il en est ainsi sur les deux fronts. Les Allemands semblent se fortifier, de plus en plus, dans leurs tranchées, afin de gagner du temps et pouvoir tenter, dans quelques semaines, un gros effort avec des renforts en préparation.

Laissera-t-on les opérations se développer au gré de l'ennemi? C'est le secret de notre Commandement et, pour l'instant, il n'y a qu'à attendre avec... patience !

Le pays a déjà prouvé à quel point il avait une forte dose de cette vertu si indispensable à l'heure actuelle, il doit montrer qu'il est susceptible d'un effort supplémentaire !...

Si le temps gêne les opérations en France, il les gêne, bien davantage encore, en Pologne et dans les Carpates ! Et il ne faut point s'étonner du calme qui semble régner, là-bas, comme il régnait ici.

Nous savons que le généralissime russe a déclaré que les Allemands « n'atteindraient pas Varsovie ». Nous avons foi en sa parole. Nos alliés doivent avoir et auront le dernier mot dans cette lutte de Pologne. Leurs ressources inépuisables leur permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Un fait qui prouve la confiance absolue des Russes, et qui doit forcer la nôtre : l'ukase impérial, concernant les recrues de 1915, n'appelle que 585.000 hommes, alors que la classe comprend plus d'un million de jeunes conscrits. La Russie estime que l'appel de la moitié du contingent suffit. Notre alliée ne saurait fournir une meilleure preuve de l'excellence de sa situation.

Par contre, la bataille fait rage dans les environs d'Erzeroum, en Arménie.

C'est la preuve que les Turcs, chassés du Caucase, en sont réduits à défendre leur place forte contre nos alliés.

Si, comme tout le fait prévoir, les troupes ottomanes sont battues une fois de plus, c'est, vraisemblablement, la fin de la lutte dans le Caucase.

Nous avons commenté, hier, l'article infâme du journal berlinois qui demande aux Barbares de n'épargner ni les blessés, ni les populations civiles. Cet état d'esprit répond bien à la mentalité de la caste militariste prussienne. N'est-ce pas le général Bernhardi qui préconisait la monstrueuse doctrine de la « CRUAUTÉ DISCIPLINÉE » ?

Le pillage, l'incendie des maisons particulières et des édifices publics, le viol, le massacre de populations désarmées, dit le Temps, sont recommandés comme autant de moyens rapides de mettre fin aux horreurs de la guerre. La face bestiale des bourreaux ose ainsi se parer d'un voile de philanthropie. Et notre grand confrère fait un admirable parallèle entre la façon de faire la guerre, chez les Allemands et chez nous.

La France, dit-il, a possédé un grand homme de guerre. Veut-on savoir quelle règle de conduite Bonaparte imposait à ses troupes ? Retenez la proclamation qu'il leur adressait en 1796.

Il est une condition, qu'il faut que vous me juriez de remplir : c'est de respecter les peuples que vous délivrerez ; c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux ; vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait. Vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de vos frères morts au combat, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi, et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait que la loi de la force. Mais investi de l'autorité nationale, fort de la justice et par la loi, je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans courage, sans cœur, les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds. Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers.

Voilà comment un grand capitaine comprenait ses devoirs de chef militaire. Il ne voulait pas que les lauriers de ses soldats fussent souillés par quelques brigands ! Il s'efforçait de respecter les lois de la guerre. Les descendants d'Attila ont changé tout cela !

« On n'a jamais tort quand on réussit ! » a dit Frédéric II ; et les Barbares estiment que le meilleur moyen de réduire les adversaires est de les torturer ou de les supprimer, même au prix d'un geste déloyal.

Les brutes ne croient qu'en la force.

« Leur châtimement, conclut le Temps, sera de périr par la force ; et notre gloire à nous, sera de l'avoir mise, une fois de plus, au service du droit et de la justice. »

Le Gouvernement, dans une note communiquée à la presse, a fait connaître au pays sa ferme intention de se comporter, vis-à-vis des prisonniers allemands, comme les Teutons se comportent envers nos soldats internés en Allemagne.

C'est une heureuse décision ; c'était le seul moyen d'obliger les Barbares à traiter nos prisonniers d'une façon plus humaine et surtout de les nourrir suffisamment.

Le jour où les Boches écriront, de France, chez eux, que la nourriture devient insuffisante et qu'il en sera ainsi tant que la ration des prisonniers français ne sera pas augmentée, il est certain qu'un changement

se produira, pour les nôtres, en Germanie.

Mais il faut que la peine du talion soit appliquée dans toute sa rigueur.

Un soldat français, prisonnier en Allemagne et qui s'est évadé du camp de Wesel (Friedrichsfeld), a fait le récit suivant au correspondant du Temps, d'Amsterdam :

Les prisonniers de Friedrichsfeld sont traités fort durement. Ils doivent faire l'exercice de huit heures du matin à onze heures et de une heure à quatre heures. (Ce sont pour la plupart des territoriaux de 38 à 43 ans, soldats pris à Maubeuge.) Ces mouvements de bras et ces marches inutiles par tous les temps ne seraient passés sans résultats utiles pour eux s'ils pouvaient manger à leur faim. Malheureusement, la nourriture est tout à fait insuffisante.

Le matin à huit heures, distribution de tison de bois brûlé, sans pain. A midi, une portion de pain noir et de rala. La portion de pain pèse environ 300 grammes ; c'est une tranche de deux doigts. Le rala est composé tantôt de choucroute, tantôt de riz, tantôt de haricots, avec un peu de lard ou de viande. Chaque homme a une bouchée de viande. Mais comme le cuisinier n'a pas assez de charbon, rien n'est cuit. La choucroute n'est jamais mangeable.

Le reste est toujours insuffisant. Tous les prisonniers sont affamés. Et comme on ne permet pas aux prisonniers de disposer de tout leur argent, les suppléments de la cantine ne suffisent pas davantage. Ceux qui n'ont pas d'argent s'affaiblissent affreusement. Il en est qui fouillent les boîtes d'ordures où on jette les débris pour les porcs et qui cherchent le riz encore mangeable. Car il n'y a que cette distribution par jour et on doit attendre jusqu'au lendemain à midi.

La discipline est extrêmement dure. A la moindre faute, on est puni. La punition unique consiste à être attaché à un poteau sur lequel est clouée, à 1 mètre 25 du sol environ, une traverse en croix. Les hommes sont attachés à ce poteau, les bras en arrière de la traverse et liés au dos par une chaîne que ferme un cadenas. Ils restent là des heures entières par tous les temps : au bout de deux heures les membres sont brisés et la pluie ou la température glaciale font de ce supplice une des plus abominables tortures qu'on puisse imaginer.

Voilà comment en Allemagne, les défenseurs de la haute « Kultur » traitent les prisonniers de guerre.

Le Gouvernement doit, coûte que coûte, obtenir pour nos enfants la suppression d'une punition qui constitue une véritable torture.

Qu'on organise chez nous un châtimement calqué sur celui des brutes allemandes et qu'on autorise les soldats teutons punis — et soumis au régime en question, — à écrire que ce traitement, institué à l'instar de Berlin, ne sera supprimé que lorsque les Allemands auront eux-mêmes pris une pareille décision.

Le résultat n'est pas douteux. Avec les brutes, il n'est pas d'autre procédé pour obtenir un résultat !

Nous l'avions prévu ; la Turquie donne complète satisfaction à l'Italie :

L'incident d'Hodeidah est solutionné : les exigences formulées par le gouvernement italien ont été acceptées par Constantinople.

L'Autriche, qui a demandé à Rome des explications au sujet de l'occupation de Vallona, s'inclinera également devant la réponse très ferme qu'elle a reçue.

La Triplete se gardera de fournir à l'Italie le prétexte d'entrer dans le Conflit... Espérons que le temps et l'intervention prochaine de la Roumanie permettront à nos voisins de se ranger aux côtés des défenseurs de la Civilisation.

On télégraphie de Bucarest que trois classes de réserves seront convoquées le 25 courant et trois autres classes six jours après. Ce n'est pas encore l'acte attendu... Mais c'est très symptomatique. L'entrée en scène de la Roumanie ne fait plus aucun doute dans les milieux

renseignés, pour le printemps au plus tard.

Tant mieux ! mais pourquoi au printemps ?

N'y a-t-il pas intérêt à précipiter l'effort pour mettre un terme aussi tôt que possible, à cette guerre effroyable ?

A. C.

### Arrivée de uhlans dans les Flandres

On télégraphie de l'Ecluse au « Nieuwe Rotterdamsche Courant », que des uhlans sont arrivés à Middelburg ; d'autres sont logés à Hoorn et à Lapscheure. L'arrivée de ces soldats, qui ont pour mission de garder les ponts, cause beaucoup d'émotion. De nombreux habitants s'enfuient ; la région située entre Stroobrugge et Maldegem est sillonnée de tranchées défendues par des mitrailleuses.

### La défensive allemande

Les journaux reproduisent une dépêche d'Amsterdam annonçant que plusieurs trains remplis d'Allemands sérieusement blessés sont arrivés à Liège de la région d'Arras et se dirigeant vers l'Allemagne. Plusieurs centaines d'ouvriers ont traversé Liège allant dans la direction de Maubeuge et Givet, où ils vont travailler à la réparation des forêts.

On apprend de Liège qu'il y a dans l'hôpital de cette ville 120 soldats allemands souffrant du typhus. Les Allemands ont concentré de forts contingents à Spincourt et à Briey, dans la crainte que les Français réussissent à briser leur ligne à Spincourt. Cent vingt mille Allemands se trouveraient à Metz.

Les Allemands réparent les ponts de Liège et de Visé, que les Belges ont fait sauter.

### Chute mortelle d'un aviateur militaire

Un biplan militaire, piloté par l'aviateur Lucien Gouffin, âgé de vingt-sept ans, survolait vendredi à midi la commune de Nally, près de Sens. Une violente rafale de vent poussa l'appareil sur un noyer élevé et le biplan, heurtant les branches, retomba lourdement sur le sol où il se brisa ; l'aviateur fut tué sur le coup, il avait le bassin écrasé et une jambe était séparée du tronc.

### Nouveau bombardement de Furnes

Furnes a été de nouveau bombardé samedi. Ce bombardement est le seizième depuis le commencement de la guerre.

### Tranchée gagnée par un seul homme

Un jeune héros, le soldat Thorel, originaire de la Seine-Inférieure, vient d'arriver au Mans.

C'était à Q... à 8 kilomètres d'Ypres. Le ... avait reçu l'ordre de reprendre le terrain perdu par les Français les jours précédents. Une première attaque réussit. Une seconde était commencée, quand on constata que la difficulté du terrain rendrait la chose moins périlleuse la nuit. Thorel était au premier rang ; emporté par son ardeur, il n'attendit

pas l'ordre de se retirer, et continua d'aller de l'avant, croyant être suivi par ses camarades.

Le petit fantassin arriva ainsi au pied d'une tranchée inhabitée et dans laquelle il se glissa sans être remarqué. Il se retourna, et à sa grande surprise constata qu'il était seul. Reculer n'était pas possible. Thorel s'orienta et distingua les Allemands à vingt-cinq mètres de là, dans la tranchée suivante ; ils allaient et venaient. Le fantassin se fit rapidement un abri pour tirer, et son fusil étant posé sur un créneau improvisé, il visa : un Allemand tomba, puis deux, trois, quatre. Une violente fusillade répondit. Thorel ne fut pas atteint. Il continua. Déjà il avait brûlé les trois quarts de ses cartouches quand les Allemands, trompés par son activité, croyant la tranchée fortement occupée, s'enfuirent dans la suivante. Quelques-uns des leurs, en fuyant, tombèrent encore sous les balles du courageux soldat.

Thorel se retira enfin et avertit ses chefs, qui firent au petit jour occuper la tranchée. Les Français y trouvèrent des armes, des munitions, des tentes pleines de sang. Les cadavres furent enterrés. Et c'est ainsi que, grâce au sang-froid et à l'héroïsme d'un seul, une tranchée ennemie fut gagnée.

### Echange de non combattants

L'Allemagne a informé les Etats-Unis qu'elle était prête à échanger 5.000 prisonniers anglais. Ces derniers jours, des jeunes gens et des hommes de cinquante-cinq ans, au nombre de 400 environ, ont quitté des camps de concentration et ont été envoyés à Londres, d'où ils seront transportés dans leur pays.

### La justice allemande

Une dépêche de Bruxelles annonce que deux officiers belges, le général en retraite Gustave Fize et le lieutenant Gille, ont été condamnés à un emprisonnement perpétuel par le conseil de guerre de Liège devant lequel ils comparurent, sous l'inculpation de trahison.

Ils étaient accusés, d'une part, d'avoir aidé des volontaires belges à franchir la frontière hollandaise pour rejoindre les armées alliées ; d'autre part, d'avoir tracé des cartes représentant les fortifications que les Allemands exécutent actuellement dans la vallée de la Meuse.

Quand on demanda au général Fize s'il était vrai qu'il eût aidé 35 volontaires à franchir la frontière, il répondit : « C'est exact. J'en ai même aidé 350. » Et il ajouta : « Je demande au conseil de guerre de me condamner à mort, afin de ne pas être envoyé dans une forteresse allemande. »

Le général Gustave Fize a été transporté à Glatz.

Quatre civils poursuivis sous le même chef d'accusation ont été condamnés à des peines variant de trois à cinq ans.

### La marche des Russes

On mande de Bucarest au « Messaggero » que toute la Bukovine est au pouvoir des Russes. Des milliers de fugitifs passent la frontière roumaine, tandis que d'autres se réfugient à Budapest et à

Vienne, par la Bistritza, l'unique voie qui soit encore aux mains des Austro-Hongrois.

### Vains efforts allemands contre le mur russe

Sur la rive gauche de la Vistule, dans la nuit du 9 au 10 janvier et dans la journée du 10, les Allemands ont tenté sans succès d'attaquer notre ligne de front sur plusieurs points, mais ils ont été partout repoussés par notre feu.

Dans une attaque près du village de Samice à l'est de Skernewice, les Allemands étant arrivés jusqu'à notre réseau de fils de fer barbelés, se mirent à crier : « Ne tirez pas sur les vôtres. » Comme déjà auparavant, ils avaient usé de semblables ruses, la vigilance de nos troupes ne fut pas dupe de cette manœuvre des Allemands. Elles ripostèrent par un feu meurtrier, puis procédèrent à une contre-attaque et repoussèrent l'ennemi en lui infligeant de grosses pertes.

En Galicie, canonnade et fusillade intermittentes pour maintenir le contact avec l'ennemi.

### Ils assassinent

Les Russes entrés dans la Prusse orientale y ont fait une constatation curieuse. Sur beaucoup d'habitants allemands, ils ont trouvé des cannes que, par une simple pression de bouton, on pouvait transformer en fusils à vent. Des civils allemands tiraient sur les Russes. Comme leurs coups se faisaient sans détonation, les civils pouvaient assassiner sans risque. Les Russes se sont bornés à faire prisonnier quiconque a été trouvé porteur d'une arme pareille. Ils n'ont ni brûlé des communes entières, ni massacré des femmes et des enfants, comme l'aurait fait les Allemands en pareil cas.

### La hantise de la famine

Une information particulière de Berlin dit que la prohibition de tout travail de nuit dans les boulangeries, édictée en vue de réduire la consommation en blé, a eu pour seul résultat que toutes les maîtresses de maison ont acheté d'énormes quantités de farine de froment et, sans souci de la guerre et de la disette prochaine, qu'elles cuisent elles-mêmes leur pain.

La prohibition est ainsi illusoire. Le gouvernement annonce maintenant l'intention de défendre de cuire du pain dans les maisons particulières.

Les négociants en combustible à Berlin ne peuvent pas fournir de charbon à leurs clients. Ils n'ont pas assez de charbon et spécialement pas de moyen pour transporter la marchandise chez les clients.

### La Hongrie voudrait se séparer de l'Autriche

Un Comité secret a été constitué, à Budapest, dont la mission est de provoquer la fin des hostilités.

A la Russie serait offerte la paix ; la Hongrie serait évacuée et ce pays se joindrait aux Russes et aux Serbes.

L'autonomie de la Transylvanie serait proclamée ainsi que l'indépendance de la Hongrie. — (Tribune de Genève.)

## La flotte russe vers le Bosphore

Une dépêche arrivée de Bucarest au journal « Hestia », annonce que la flotte russe a reçu des ordres pour se diriger vers le Bosphore.

Les officiers allemands sont très inquiets à Constantinople. L'ambassadeur allemand, parlant au représentant d'un Etat neutre, exprime la crainte que l'entrée de la flotte alliée dans les Dardanelles ne provoquât une excitation des musulmans, susceptible de se traduire par le massacre des chrétiens dans l'empire.

On croit, cependant, que ces paroles ont été prononcées pour empêcher l'attaque des détroits par la flotte alliée.

## Une avance belge

A la faveur de la nuit, deux régiments d'infanterie belge ont fait une avance entre Lombaertzyde et la mer. Cela a renforcé les positions des alliés dans le triangle bordé par la mer. La boue rend impossible le déplacement des canons et des convois de munitions à moins de grandes difficultés, et il n'y aurait aucune utilité à envoyer des renforts dans un pays où, avant de pouvoir faire un pas, les hommes doivent s'arracher l'un l'autre de la vase où ils s'enlisent.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 janvier 1915

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. de Mackau, doyen d'âge, qui prononce une allocution que la Chambre accueille par de vifs bravos.

Conformément au règlement la Chambre procède ensuite par scrutins à la tribune à l'élection de son bureau définitif.

Le scrutin pour l'élection du président est ouvert pendant une heure.

On procède ensuite à l'élection des vice-présidents, secrétaires et questeurs. Chacun de ces scrutins à la tribune dure une demi-heure.

M. Paul Deschanel est élu président définitif sans concurrent par 474 voix sur 476. (Applaudissements unanimes et répétés).

Sont élus vice-présidents (votants, 386) : MM. Clémentel, 372 ; Monestier, 372 ; Justin Godart, 357 ; Viollette, 352. (Applaudissements.)

Sont élus secrétaires (votants 315) : MM. Girod, 314 ; Le Cherpy, 310 ; Victor Peytral, 309 ; Rauline, 306 ; Chevillon, 306 ; Ribeyre, 303 ; Peyroux, 306 et Paté, 304.

Sont élus questeurs (votants 369) : MM. Marc Mahis, 365 ; Jean Durand, 362 et Saumande, 360. (Applaudissements.)

La prochaine séance a été fixée à jeudi deux heures, pour l'installation du bureau définitif.

## SÉNAT

Séance du 12 janvier 1915

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Belle, sénateur d'Indre-et-Loire, doyen d'âge, assisté des plus jeunes sénateurs qui sont MM. Milan, Herriot, Steeg, LOUBET, sénateur du Lot, Quesnel et Perchot.

M. Belle prononce un discours très applaudi et le Sénat procède à l'élection du bureau.

M. Antonin Dubost, qui n'avait pas de concurrent, a été réélu par 212 voix sur 241 votants.

Sont ensuite élus vice-présidents sans concurrents également : MM. Savary, 205 voix ; Touron, 205 voix ; Saint-Germain, 205 voix ; Maurice Faure, 203 voix.

L'élection des secrétaires donne les résultats suivants :

Sont élus : MM. Chastenot, 180 voix ; De La Batut, 179 voix ; Le Cour-Grandmaison, 178 voix ; Quesnel, 178 voix ; Astier, 177 voix ; Cornet, 177 voix ; Mollard, 176 voix ; Amic, 175 voix.

Le siège de M. Quesnel était précédemment occupé par le sénateur-aviateur Emile Reymond, tombé au champ d'honneur.

Sont ensuite élus questeurs : MM. Théodore Girard, 174 voix ; Denoix, 173 ; Gustave Rivet, 169.

La prochaine séance publique est ensuite fixée à jeudi, trois heures. La séance est levée.

## CHRONIQUE LOCALE

### Prorogation de pouvoirs

Les Administrateurs des Etablissements hospitaliers et de bienfaisance dont les pouvoirs ont expiré fin décembre 1914 sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'à la fin des hostilités.

## LES ALLOCATIONS

Enfin, peut-être les familles des mobilisés vont avoir satisfaction. Peut-être leurs demandes d'allocations seront admises.

M. Malvy, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets de France et d'Algérie une longue circulaire dans laquelle il leur donne les instructions en vue de faciliter à la Commission supérieure instituée au ministère de l'Intérieur, l'examen des recours formés soit par les familles des hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux, soit par les préfets et sous-préfets contre les décisions rendues en matière d'allocations journalières par les Commissions d'appel.

La Commission supérieure est réunie : c'est elle qui va rapporter les décisions des Commissions cantonales et d'arrondissement défavorables aux demandes des mobilisés.

C'est elle qui va appliquer cette loi de bienfaisance, de solidarité nationale qui, par endroits, fut trop méconnue.

L'allocation journalière est due à toute famille dont le militaire est le soutien indispensable, c'est-à-dire à toute famille qui ne peut assurer son existence si elle est privée des ressources que lui apportait le mobilisé par son travail.

Telle est la loi : il n'y avait pas d'exceptions, dans tous les cas, s'il y en a eu, il ne devait pas y en avoir.

Sans doute, on a objecté souvent dans certaines Commissions que les femmes qui travaillaient ne pouvaient avoir droit à l'allocation.

C'était une erreur que bien des Commissions ont commise.

La loi est formelle : le ministre de l'intérieur le dit dans sa circulaire aux Préfets.

« Enfin, je signale spécialement à votre attention un ordre de faits auquel j'attache une importance particulière ; il importe qu'il soit remédié, autant que possible, à la situation que me signalent un certain nombre de vos collègues et qui est des plus préjudiciables aux intérêts économiques du pays : il s'agit de difficultés qu'on rencontre depuis l'application de la loi du 5 août 1914 dans le recrutement de la main-d'œuvre, nécessaire dans les villes et indispensable dans les campagnes, à la culture des champs et des vignobles ; il n'est pas douteux qu'un grand nombre de bénéficiaires de ces allocations abandonnent leurs anciennes occupations ou n'en recherchent pas d'autres, soit par crainte de voir supprimer leurs allocations ou majorations, soit parce que le montant de ces indemnités leur permet de faire face à leurs besoins en vue d'enrayer le mal. »

Qu'une révision soit faite pour voir quelles sont les familles qui touchent indûment l'allocation ; qu'elles obligent les individus aisés, riches même de nos campagnes, qui n'ont pas craint de solliciter et d'empocher une indemnité journalière dont ils n'avaient pas besoin, ce sera parfait.

Mais toutes les familles qui vivaient du travail du mobilisé, ont droit à l'allocation.

La loi refuse, c'était contraire à la loi.

La Commission supérieure réparera les erreurs. Ce ne sera pas trop tôt.

L. B.

## DU FRONT

(Ecrit sur du papier Boche.)

Jamais guerre n'a été plus étrange ! Se serait-on figuré que des Lieutenants de vaisseau, des Enseignes vint avec une équipe de matelots combattre sur le front et attaquer leurs réseaux profonds de fils barbelés. Et comment ? avec le canon lance-amarre. Se précipiter à l'assaut d'une ligne ainsi défendue ; pour y arriver, cisailier et détruire, c'est courir à une mort certaine et inutile. Alors on s'ingénie et on a songé au crampon, puisque les Boches se cramponnent. Un crampon est projeté au milieu de ce réseau, l'ont la profondeur varie entre 10 et 20 mètres, et un treuil ramène le filin qui entraîne à sa suite ces écheveaux protecteurs. Et à l'assaut ! — Cette mesure a réussi à certains endroits. Voici maintenant l'auto-mitrailleuse. Deux officiers de marine, experts en la matière, vont nous aider à balayer ces fils barbelés.

J'entre dans la cour attenante à la maison du colonel de génie C..., un brave et un modeste. On procède à des expériences. 2 hommes poussent une carapace, armée à sa base d'une lame tranchante ; cette brouette blindée permettra d'approcher et de raser ce rempart d'un genre nouveau.

Plus loin, c'est la guérite blindée, pour 2, 3, 4 hommes, sorte d'écran à 3 ou 4 feuillets qu'on étend, écarte ou rabat selon le feu de l'ennemi. Une partie des hommes la meurent, les autres tirent. Bref ! on ne se repose pas. Nous avons repris l'offensive les premiers, même avant l'ordre général d'attaque, et ce pauvre 15<sup>e</sup> corps, dont on avait tant médité à tort, s'est complètement relevé dans l'opinion de ceux qui ne le connaissent pas. Il y

a 3 jours, notre Joffre est venu en personne, apporter au Commandant en chef ses félicitations. J'ai donc pu voir à 2 pas cet homme qui assume sur ses épaules un poids si redoutable : la destinée de la France.

Après les différentes explosions dont j'ai déjà parlé, nous avons attaqué carrément un front de tranchées de 400 mètres, canardé par 50 canons. Nos 75 ont fait un carnage épouvantable et tous les prisonniers que j'ai interrogés la semaine dernière, ont eu des interrogatoires absolument concordants, même un officier de génie à qui le Général lui-même a voulu poser des questions. Les tranchées volaient en poussière, des lambeaux de chair, des uniformes restaient accrochés aux arbres ; une compagnie entière a été ensevelie. 3 contre attaques de nuit et une de jour ont été successivement repoussées, dans la dernière journée nous avons pris 2 mitrailleuses, 2 canons sur coupes, 2 minenwerfer, un projecteur, je ne parle pas de ce vrai bazar de paquets de Noël, de victuailles, de jambon, saucisses, cigares, etc., que nos soldats ont consommés sur place, les pèvres ! Ce sera dur, mais on y arrivera.

Un interprète.

## LE MINENWERFER

A propos du butin pris aux Allemands en ces derniers jours, on a communiqué fait mention d'un minenwerfer. Cet engin, dont le nom ne figure dans aucun dictionnaire : le minenwerfer, est un type de pièce nouvelle créé par les Allemands en prévision de la guerre de tranchées. Littéralement, le mot veut dire « lanceur de mines ».

Plutôt mortier que canon, le minenwerfer est utilisé pour lancer des explosifs dans les tranchées ennemies. Sa portée est très faible, quelques centaines de mètres à peine. Il n'appartient pas aux formations d'artillerie. Il est considéré comme une arme auxiliaire, mise à la disposition de l'infanterie, pour faciliter son action, et est servi par les soldats du génie. Le poids relativement peu élevé de ces pièces rend leur transport et leur installation faciles.

Il semble que les Allemands n'ont établi que trois types de minenwerfer : un petit, un moyen et un gros. Le premier, du calibre de 70 millimètres, lance un projectile de trois kilos portant un kilo d'explosifs ; le deuxième du calibre de 150 millimètres, envoie des projectiles chargés de 15 kilos d'explosifs ; le troisième, enfin, lance des obus contenant une cinquantaine de kilos d'explosifs.

Les effets de ces mortiers, s'il faut en croire des soldats qui ont essayé leur feu, ne sont pas aussi terribles que l'espéraient sans doute les ingénieurs allemands qui les ont conçus. Les projectiles de minenwerfer font plus de bruit que de besogne utile et sont loin de rendre intenable les tranchées qu'ils arrosent.

## Pour les Planteurs

Nous avons déjà fait connaître les démarches faites par M. Delpont, président de la Fédération nationale des planteurs, pour le changement d'horaire du train de Capdenac.

A ce sujet, M. Loubet, le dévoué sénateur du Lot, vient de lui adresser la lettre suivante :

Je suis intervenu auprès du Ministère de la Guerre il y a 3 ou 4 jours pour l'horaire des trains de Figeac à Cahors.

J'ai demandé : 1° que nous ayons un train qui nous permette d'arriver à Cahors le matin, car jusqu'à tout à l'heure nous n'en avons pas. (Le train qui arrive à Cahors vers les 8 heures du matin part de Capdenac à 5 heures, mais non de Figeac. 2° que le départ de Cahors à 1 heure soit retardé dans l'après-midi, aussi tard que possible, 5 ou 6 heures.

## Pour les Agriculteurs

A la suite de la demande faite par la Fédération des Tabacs pour que des permissions soient accordées aux planteurs et agriculteurs, M. le ministre de la guerre a répondu la lettre suivante à Malvy, ministre de l'intérieur :

Bordeaux, le 4 janvier 1915.

Monsieur le Ministre et cher Collègue,

En réponse à votre lettre du 27 décembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite des mesures prises, par la demande de notre collègue, le Ministre de l'Agriculture, pour l'attribution de permissions aux hommes des dépôts territoriaux exerçant des professions agricoles, en vue de faciliter les semailles des céréales, j'ai été saisi de diverses propositions tendant à étendre le bénéfice de ces permissions aux oléiculteurs, aux vignerons et aux planteurs de tabac.

J'ai dû répondre à ces diverses demandes que les permissions pour semailles ne pouvaient être accordées qu'aux hommes exerçant les professions énumérées dans ma circulaire du 23 octobre.

Il ne vous échappera pas que l'ensemencement des céréales présente, en effet, un intérêt vital pour la nation, ce qui n'est pas le cas pour la

culture du tabac, non plus que pour la taille de la vigne ou la cueillette des olives.

Agréez, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de haute considération.

MILLERAND.

## Listes électorales

Les Commissions relatives à la révision des listes électorales ne fonctionneront qu'après la cessation des hostilités.

Une loi interviendra à ce sujet.

## Les visites médicales dans les corps de troupes

D'après les termes de la dernière décision du ministre de la guerre en date du 23 décembre, signifiée à tous les chefs et services, il est bien entendu que :

1. Les auxiliaires exemptés et réformés maintenus le sont à titre définitif.

2. Les hommes du service armé reconnus momentanément comme incapables à faire campagne sont seuls astreints à passer tous les deux mois une contre visite médicale.

3. Les hommes du service auxiliaire maintenus et incorporés peuvent être exceptionnellement soumis à un nouvel examen sur l'initiative de leurs chefs de corps.

## Les Alliés

Alliés !... ils ont tous pris le monstre pour cible, Belges, Russes, Anglais, Monténégrins, Français, Serbes dont on ne peut compter tous les succès. Afin de rendre un jour l'ère de paix possible.

La Prusse, cette ogresse à l'orgueil insensible. Leur a fait tant d'affronts, a commis tant d'exécés que tu dus, France qui de rêves te berçais. Leur commander l'assaut, pâle, mais impassible.

Aujourd'hui, le colosse aux cuirasses d'airain Chancelle et tremble... il voit nettement que le Rhin Ne le protège plus contre tant de colères.

Les peuples ont juré la perte du bandit, La Justice et le Droit sont leurs lois tutélaires Et l'ombre de Bismarck est mise à l'interdit !...

Marcel SEZANNE.

# Dernière Heure

## DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUE DU 12 JANVIER (22 h.)

### La situation

Au nord de Soissons, l'ennemi a, toute la nuit, bombardé violemment nos positions sur le plateau de Perrière, et sur l'éperon 132 il a prononcé aujourd'hui, pour reprendre ce dernier point, une attaque importante dont le résultat n'est pas encore connu.

Aucun autre fait notable n'est signalé.

## Communiqué du 13 Janv. (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

### Le mauvais temps gêne les opérations

Le mauvais temps persistant a, sur presque tout le front, gêné les opérations.

### Tempête en Belgique

En Belgique, tempête de sable dans les dunes au bord de la mer.

### Tir efficace de notre artillerie

Dans les régions de Nieupoort et d'Ypres, notre artillerie a efficacement tiré sur les ouvrages ennemis.

### Combats particulièrement violents au nord de Soissons

Sur l'Aisne, au nord-est de Soissons, le combat autour de l'éperon 132 a été très dur. Pendant toute la journée, les Allemands y ont engagé des forces très importantes. Nous nous sommes maintenus sur le haut des pentes à l'ouest de l'éperon. Vers l'est, nos troupes ont dû céder du terrain. La lutte se poursuit.

### Nous endommageons les batteries ennemies

Entre Soissons et Berry-au-Bac, le tir de notre artillerie a déterminé plusieurs points d'explosions au milieu des batteries ennemies.

### Violents duels d'artillerie

En Champagne, de Reims à l'Argonne, duels très violents d'artillerie.

### Lutte opiniâtre à la ferme de Beauséjour

Dans la région de Souain, le saillant du fortin nord de la ferme de Beauséjour est toujours entre nos mains. Nous y avons établi une tranchée à 60 mètres de la tranchée allemande.

Pour ces derniers, ces visites sont de simples visites d'avis qui peuvent évidemment modifier leur situation actuelle suivant les besoins de l'autorité militaire.

## La crue du Lot

Les eaux du Lot ont encore grossi cette nuit.

La crue s'est élevée à près de 4 mètres. Les chemins de halage de Cabessut, de St-Georges, sont inondés.

## Droit à la pension des veuves ou orphelins de militaires

Ont droit à une pension viagère :

1° Les veuves des militaires tués sur le champ de bataille ou en service commandé ;

2° Les veuves de militaires qui ont péri à l'armée et dont la mort a été causée par des événements de guerre ou par des maladies contagieuses ou endémiques, aux influences desquelles ils ont été soumis par les obligations de leur service ;

3° Les veuves de militaires morts des suites de leurs blessures reçues, soit sur le champ de bataille soit dans un service commandé pourvu que le mariage soit antérieur à la date où ces blessures ont été reçues ;

4° En cas de décès de la mère, les orphelins mineurs ont droit à un secours annuel au total égal à la pension qui serait revenue à la mère :

|                    |      |
|--------------------|------|
| Adjudant-chef..... | 1050 |
| Adjudant.....      | 975  |
| Aspirant.....      | 937  |
| Sergent-major..... | 900  |
| Sergent.....       | 825  |
| Caporal.....       | 675  |
| Gendarme.....      | 619  |
| Soldat.....        | 563  |

Les veuves ou orphelins peuvent demander au sous-intendant militaire de toucher mensuellement une avance sur la pension qui leur est due.

Les demandes de pension doivent être adressées au sous-intendant militaire du département où réside la veuve ou le tuteur des orphelins.

Cette demande légalisée par le maire, est établie sur papier libre. Le sous-intendant militaire fait alors connaître au demandeur les pièces à produire à l'appui de la demande, ainsi que les moyens de se les procurer.

Il y a intérêt à faire la demande aussitôt que possible.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

## En Argonne.... pluie et vent

En Argonne, pluie et vent ! Aucune action d'infanterie.

### Calme à droite

De l'Argonne à la Moselle, canonnade intermittente. Dans les Vosges, brouillard et chute abondante de neige !

## Télégrammes particuliers

Paris, 12 h. 30

### Violent incendie à Anvers

D'Amsterdam : Un violent incendie a détruit, hier, à Anvers, plusieurs fabriques et 15 maisons.

### Les Hollandais sacrifiés en Belgique

Les Allemands favorisent, en Belgique, leur commerce au détriment du commerce Hollandais.

### Les vexations continuent

Les Barbares interdisent la vente des journaux hollandais illustrés dans la Belgique.

### Les Allemands quittent Rome

On mande de Londres : De nombreux Allemands et Autrichiens quittent Rome.

### Le Pape demande des réparations

On télégraphie de Rome que le Pape demande des réparations, au Gouvernement allemand, pour l'arrestation du Cardinal Mercier.

### L'agitation en Bohême

On mande de Genève que la haine augmente considérablement, en Bohême, contre l'Allemagne.

### Les renforts canadiens

Un télégramme de Toronto nous apprend que le Gouvernement canadien a ordonné l'enrôlement immédiat du troisième contingent destiné à l'Europe.

### L'émission des bons Français en Angleterre

On télégraphie de Londres que l'émission des Bons du trésor français, en Angleterre, serait entièrement couverte.

### La Conférence socialiste pour la paix

De Berne : La Hollande et la Suisse enverront des représentants à la conférence socialiste pour la paix qui s'ouvrira, dimanche, dans les Pays Scandinaves.

### Au Maroc

On mande de Casablanca que le général Lyautey a décidé que toute personne entrant au Maroc devra être munie d'un passeport.

PARIS-TELEGRAMMES.

Quelques nouvelles agréables de notre correspondant parisien :

1° — De nombreux Allemands et de nombreux Autrichiens quittent Rome. C'est un indice !... Serions-nous à la veille de la décision si attendue de la part du Gouvernement Italien ?

2° — Les difficultés s'accroissent en Autriche. La Hongrie et la Bohême s'agitent sérieusement. En Bohême surtout, le mouvement est très sérieux. On connaît la haine des Tchèques pour l'Allemand. Vienne n'est donc pas au bout des difficultés !

3° — Le Pape qui n'est pas dupe des mensonges de Guillaume, exige des réparations pour l'arrestation du Cardinal Mercier. Le Kaiser capitulera, ou cet incident lui créera des ennemis considérables.

4° — Enfin, les Canadiens vont envoyer aux Alliés un troisième contingent. Il arrivera, vraisemblablement, sur le continent, avec les nouvelles armées de l'Angleterre. Souhaitons que ce soit le plus tôt possible.

Le temps de plus en plus mauvais gêne complètement les opérations et presque sur tout le front, le canon seul a parlé ; à notre avantage, du reste, comme d'habitude.

Au nord de Soissons, seulement, les combats sont violents. L'ennemi, en masses compactes, a attaqué pour reprendre l'éperon de la cote 132. Alternatives d'avance et de recul ; rien de décisif encore ; la lutte se poursuit !